

ATTESTATION DE FORMATION

Le CRDI atteste que Laurence Sherpa a suivi la journée de formation professionnalisante des référents et correspondants handicap qui s'est déroulée à Besançon le jeudi 29 septembre 2016.

INTITULE DE LA FORMATION :

Repérer, accompagner et orienter les personnes en situation de handicap psychique

OBJECTIF DE L'ACTION DE FORMATION :

Acquérir des connaissances de base sur le handicap psychique
Connaître les acteurs mobilisables sur le territoire.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION :

- Introduction
- Présentation du Plan d'actions du PRITH et des outils existants
- Handicap psychique, de quoi parle-t-on ?
 - Définitions et différences entre handicap psychique et handicap mental
 - Les principales maladies et les différents troubles, comment les repérer ?
 - Les besoins des personnes en situation de handicap psychique
 - Quels aménagements possibles en milieu professionnel ?
 - Partenaires, acteurs et dispositifs mobilisables sur le territoire
- Atelier au choix des participants
 - Atelier n°1 : Découvrir les structures médico-sociales accueillant un public handicapé psychique
- Synthèse de la journée

DUREE DE LA FORMATION :

6h00 de formation

Fait le 13 octobre 2016

Bernard FOUCHER, Directeur
Centre Ressources Directh-Idee

